



# Traité du 29 mars 1923 entre la Suisse et la Principauté de Liechtenstein concernant la réunion de la Principauté de Liechtenstein au territoire douanier suisse

RS 0.631.112.514; RS 11 146

---

## Communication

- Annexe I**<sup>1</sup> – Liste des lois et autres prescriptions fédérales applicables dans la Principauté de Liechtenstein
- Annexe II**<sup>1</sup> – Liste des traités internationaux applicables dans la Principauté de Liechtenstein

Les annexes I et II ont été mises à jour régulièrement dès le 27 octobre 1998 deux fois par an dès le 21 juin 2005 et pour la dernière fois le 6 octobre 2020 (état au 30 juin 2020).

Ces annexes ne sont plus publiées dans le RO. Des tirés à part des annexes mises à jour peuvent être obtenus auprès du Département fédéral des affaires étrangères, Direction du droit international public, 3003 Berne ou consultés sur le site Internet [www.gesetze.li](http://www.gesetze.li) > LR-Nr. 170.551.631.

<sup>1</sup> RO 2020 1479

